

Un bon point pour la Polyclinique Saint Côme

Courrier Picard – 15/07/2018

Un bon point pour la polyclinique Saint-Côme

La Haute autorité de santé (HAS) vient d'attribuer la note A à la polyclinique Saint-Côme pour sa certification V2014. Cette procédure, indépendante de l'établissement, concerne le niveau des prestations et soins délivrés aux patients ainsi que les efforts effectués sur la qualité et de la sécurité des soins. Obligatoire pour tous les établissements de santé, cette certification est décernée pour une durée de six ans pour ceux ayant obtenu la note maximale de A (38 % des établissements français).